

AGENTS DU GROUPESNCF

DÉCLARATION AUX IMPÔTS 2026

COMMENT DÉDUIRE MA COTISATION SYNDICALE ?



OPTION #1 J'OPTE POUR LES FRAIS RÉELS

J'intègre le montant de ma cotisation dans le calcul de mes frais réels dans la case **1AK** en précisant le libellé *cotisation à une organisation syndicale représentative*.

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES		
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Traitements et salaires	1AJ	1BJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA	1BA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, Journaliers	1GA	1HA
Heures supplémentaires et jours RTT exonérés	1GH	1HH
Pourboires exonérés	1PB	1PC
Prime de partage de la valeur exonérée	1AD	1BD
En cas de migration du seuil d'exonération	1AV COCHEZ	1BV COCHEZ
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF
Autres revenus imposables Chômage, préretraite	1AP	1BP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG
Frais réels	1AK	1BK
PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Pensions, retraites et rentes	1AS	1BS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite	1AI	1BI
Pensions d'invalidité	1AZ	1BZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source		

OPTION #2 JE N'OPTE PAS POUR LES FRAIS RÉELS

Je coche la case *réduction et crédits d'impôts* dans la rubrique *charges*. J'inscris le montant de ma cotisation en case **7AC** dans la partie *réductions et crédits d'impôts*. Dans ce cas, le montant du crédit d'impôt s'élève à 66 % de la cotisation annuelle versée dans la limite de 1 % du revenu brut imposable.

Téléassistance et visio assistance	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Interprète en langue des signes	7AC	7AE
Conduite du véhicule des personnes en cas d'invalidité temporaire *		
Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire *		
Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile		
Coordination et délivrance des services à la personne		
Accueil familial		
* Cette activité doit être comprise dans une offre globale de services à la personne		
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés sauf option frais réels	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études	7AC	7AE
Enfants à charge	7EA	7EC
Enfants à charge en résidence alternée	7EB	7ED
Frais de garde des enfants de moins de 6 ans nés à compter du 11.2018	7GA	7GB
Enfants à charge	7GE	7GF
Enfants à charge en résidence alternée		
 Nom et adresse des bénéficiaires		
 SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS		
A Le		
2024 RICI		
cerfa		
N°15637*09		